

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA MOSELLE  
COMMUNE DE MARLY  
**ARRETE DU MAIRE n° 115 /2026**

**Portant réglementation temporaire de la circulation et du stationnement**  
**Rue des Ecoles**

**Le Maire de Marly,**

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales notamment ses articles L 2541 et suivants, relatif aux dispositions spécifiques aux communes des départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut Rhin,
- VU** le Code de la Route,
- VU** le Code de la Voirie Routière,
- VU** L'application du règlement de voirie,
- VU** L'instruction ministérielle du 7 juin 1977 relative à la signalisation routière,
- VU** La demande de prolongation de la société CEM, en date du 23 avril 2026,

**CONSIDÉRANT** qu'il convient de prendre les mesures propres à permettre la bonne exécution des travaux de réalisation d'une protection cathodique, au niveau de la rue des Ecoles à Marly, par la société Contrôle et Maintenance pour le compte de GRDF,

- **A partir du lundi 11 mai 2026 et jusqu'au vendredi 29 mai 2026**

**ARRETE**

**Article 1 :** Afin de permettre, en toute sécurité, la bonne exécution des travaux susvisés au niveau de la rue des Ecoles à Marly, la circulation sera alternée par feux tricolores, la chaussée sera rétrécie à la circulation, la vitesse sera limitée à 30 km/h et le stationnement sera interdit et considéré comme gênant au droit du chantier.

**Article 2 :** La signalisation sera mise en place par la société CEM chargée des travaux, conformément à la réglementation en vigueur.

**Article 3 :** La société CEM devra assurer pendant toute la durée des travaux un accès permanent aux propriétés riveraines.

**Article 4 :** Le Maire, la Directrice Générale des Services, le Directeur des Services Techniques, le Chef de la Police municipale ainsi que les agents placés sous leur autorité, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Monsieur le Directeur de la société CEM et dont ampliation sera adressée à :

Monsieur le Directeur de la société CEM,  
Monsieur le Directeur d'HAGANIS,  
Monsieur le Directeur de GRDF,  
Monsieur le Directeur de RESEDA  
Monsieur le Directeur des Services Techniques,  
Messieurs les Agents de la Police Municipale,  
Monsieur le Directeur de la Régie de l'eau  
de l'Eurométropole de Metz,  
Monsieur le Président de l'Eurométropole de Metz.

A Marly, le 23 avril 2026  
Pour le Maire  
le 2<sup>ème</sup> adjoint chargé de  
l'urbanisme, des travaux et de la circulation



Michel LISSMANN



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
des transports

## Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7  
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers



N° 14024\*01

### Le demandeur

Particulier  Service public  Maître d'œuvre ou conducteur d'opération  Entreprise

Nom : ..... Prénom : .....  
Dénomination : Contrôle et Maintenance Représenté par : COUTURIER Charles-Edouard  
Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : BLD DE LA COTE AUX PIGEONS  
Code postal 8 9 1 0 0 Localité : SENS Pays : FRANCE  
Téléphone 0 3 8 6 8 3 0 8 7 8 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :       
Courriel : ..... assistante-pc@orange.fr

### Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : .....  
Code postal      Localité : ..... Pays : .....  
Téléphone      Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :       
Courriel : .....@.....

### Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° ..... Route nationale n° ..... Route départementale n° D8E1 Voie communale n° .....  
Hors agglomération  En agglomération   
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : ..... + .....  Point de Repère (PR) routier de fin d'application : ..... + .....   
Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : Rue des écoles  
Code postal 5 7 1 5 5 Localité : Marly

### Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui  Non  Si oui indiquer la référence : envoi en parallèle  
Description des travaux : Création d'une liaison (cf dossier joint)  
Date prévue de début des travaux : 1 1 0 5 2 0 2 6 Durée des travaux (en jours calendaires) : 1 5

### Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 1 5 Date de début de réglementation 1 1 0 5 2 0 2 6  
Restriction sur section courante  Restriction sur bretelles   
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation  Sens des Points de Repères (PR) croissants   
Sens des Points de Repères (PR) décroissants  Fermeture à la circulation   
Basculement de circulation sur chaussée opposée   
Circulation alternée : Par feux tricolores  Manuellement   
Restriction de chaussée :  
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU)  Empiètement sur chaussée  largeur de voie maintenue       
Suppression de voie  nombre de voie(s) supprimée(s)